



Association
Sécurité Est Lausannois

Comité de direction
p.a. Police Est Lausannois
rue de la Poste 9
Case postale 365
1009 Pully

Préavis **N°1 - 2015** du Comité de direction au Conseil intercommunal

Comptes de l'année 2014

Responsabilité(s) du dossier :

- Gil Reichen, président du Comité de direction

Pully, le 18 mai 2015

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil intercommunal,

Conformément aux dispositions de la loi sur les communes, du règlement sur la comptabilité des communes, des statuts de l'Association, le Comité de direction de l'Association de communes « Sécurité Est Lausannois » a l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes 2014, arrêtés au 31 décembre 2014.

1. Introduction

L'exercice 2014 représente la troisième année d'activité de notre Association et par conséquent, le bouclage des comptes de l'année 2014 également.

Le résultat d'exploitation de l'Association pour l'année 2014 peut être qualifié de bon, grâce à une maîtrise des charges et à des revenus financiers supérieurs aux attentes. Par conséquent, les charges et les revenus de l'année 2014 se présentent de la manière suivante :

Libellé	Comptes 2014 (en CHF)	Budget 2014 (en CHF)	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)
Autorités et personnel	7'672'507.55	7'935'300.00	-262'792.45	-3.3%
Biens, services et marchandises	1'302'738.84	1'450'198.00	-147'459.16	-10.2%
Amortissements	103'300.00	103'300.00	0.00	0.0%
Rembt, part. et subv. collectivités	551.95	2'500.00	-1'948.05	-77.9%
Aides et subventions	299.00	320.00	-21.00	-6.6%
Attributions fonds + fin. spéciaux	258'067.50	150'000.00	108'067.50	72.0%
Total des charges	9'337'464.84	9'641'618.00	-304'153.16	-3.2%
Revenus du patrimoine	6'374.40	9'000.00	-2'625.60	-29.2%
Taxes, émoluments, prod. ventes	2'129'819.31	1'643'445.00	486'374.31	29.6%
Part recettes cantonales sans aff.	2'906.25	0.00	2'906.25	
Participations et rebts coll. publ.	7'198'364.88	7'957'475.00	-759'110.12	-9.5%
Total des revenus	9'337'464.84	9'609'920.00	-272'455.16	-2.8%

Ainsi, comparés aux charges et revenus de l'exercice 2013, les comptes 2014 se présentent de la manière suivante :

Libellé	Comptes 2014 (en CHF)	Comptes 2013 (en CHF)	Ecarts (en CHF)	Ecarts (en %)
Autorités et personnel	7'672'507.55	7'055'422.35	617'085.20	8.8%
Biens, services et marchandises	1'302'738.84	1'376'903.78	-74'164.94	-5.4%
Amortissements	103'300.00	103'300.00	0.00	0.0%
Rembt, part. et subv. collectivités	551.95	473.20	78.75	16.6%
Aides et subventions	299.00	0.00	299.00	
Attributions fonds + fin. spéciaux	258'067.50	77'350.11	180'717.39	233.6%
Total des charges	9'337'464.84	8'613'449.44	724'015.40	8.4%
Revenus du patrimoine	6'374.40	12'149.45	-5'775.05	-47.5%
Taxes, émoluments, prod. ventes	2'129'819.31	2'415'404.12	-285'584.81	-11.8%
Part recettes cantonales sans aff.	2'906.25	0.00	2'906.25	
Participations et rebmts coll. publ.	7'198'364.88	6'185'895.87	1'012'469.01	16.4%
Total des revenus	9'337'464.84	8'613'449.44	724'015.40	8.4%

2. Analyse des charges de fonctionnement

Globalement, les charges de fonctionnement ont été, en 2014, moins élevées de 3.2% par rapport au budget 2014 et plus élevées de 8.4% par rapport à celles constatées dans le cadre du bouclage des comptes de l'année 2013.

2.1. Charges relatives aux autorités et personnel

Les charges concernant les autorités et le personnel sont moins élevées de 3.3% par rapport à celles prévues dans le cadre de l'élaboration du budget 2014 et supérieures de 8.8% par rapport à celles constatées dans le bouclage des comptes 2013.

L'effectif du personnel œuvrant pour l'Association est de 60.9 ETP. Par rapport aux comptes de l'année 2013, cela représente un effectif supérieur de l'équivalent de 2.2 ETP. Les non dépenses constatées pour ce type de charges proviennent pour l'essentiel du délai de remplacement des policiers ayant quitté notre Association ainsi que le montant inférieur aux prévisions concernant les mesures d'assainissement de la Caisse de pensions (CIP).

2.2. Charges relatives aux biens, services et marchandises

Les charges concernant les achats de biens, services et marchandises sont moins élevées de 10.2% par rapport à celles prévues dans le cadre de l'élaboration du budget 2014 et inférieures de 5.4% par rapport à celles constatées dans le cadre du bouclage des comptes 2013.

Les non dépenses d'un peu moins de CHF 150'000.00 par rapport au budget 2014 s'expliquent de la manière suivante :

<u>Explications</u>	<u>Montants (en CHF)</u>	
Renouvellement des ordinateurs moins onéreux que prévu	CHF	12'000.00
Frais communications et exploitation réseau moins importants	CHF	18'000.00
Participation concept Car sharing et Mobility moins importants	CHF	10'000.00
Diminution des achats de carburant	CHF	17'000.00
Travaux déplacement du mât SAT réalisés durant l'année 2013	CHF	38'000.00
Diminution de l'entretien du mobilier et du matériel spécialisé	CHF	14'000.00
Acquisition de la tenue de représentation repoussée	CHF	12'000.00
Diverses diminutions	CHF	29'000.00
Total des non dépenses	CHF	150'000.00

2.3. Attributions aux fonds et financements spéciaux

Lors de l'élaboration du budget 2014, il n'y avait pas été tenu du compte de la progression de la provision pour débiteurs douteux. Lors du bouclage des comptes 2014, après analyse des factures ouvertes au 31 décembre 2014, il a été décidé de l'augmentation de la provision sur débiteurs douteux afin de tenir compte du risque de non recouvrement de certaines factures.

3. Analyse des revenus

Globalement, les revenus de fonctionnement ont été, en 2014, moins élevés de 2.8% par rapport aux prévisions incluses dans le budget 2014 et supérieurs de 8.4% par rapport à ceux réalisés dans le cadre du bouclage des comptes 2013.

3.1. Revenus du patrimoine

Les recettes relatives aux revenus du patrimoine sont inférieures de 29.2% par rapport aux prévisions du budget 2014 et de 47.5% par rapport aux comptes de l'année 2013.

Cet écart s'explique essentiellement par une facturation relative aux redevances sur l'utilisation du domaine public.

3.2. Taxes, émoluments et produits des ventes

Les revenus relatifs aux taxes, émoluments et produits des ventes sont supérieurs de 29.6% par rapport aux prévisions incluses dans le budget 2014 et inférieurs de 11.8% par rapport à ceux réalisés dans le cadre du bouclage des comptes 2013.

Cet écart important s'explique par des remboursements de traitements par les assurances suite à des absences prolongées de collaborateurs ainsi que par des produits liés aux amendes (stationnement, circulation, SAT et radar mobile) plus importants que ce qui était prévu dans le budget 2014.

3.3. Part à des recettes cantonales sans affectation

Les revenus relatifs à la part des recettes cantonales sans affectation concernent la redistribution de la taxe sur le CO2 par le biais de la caisse AVS.

3.4. Participations et remboursements de collectivités publiques

Les revenus relatifs aux participations et remboursements de collectivités publiques sont inférieurs de 9.5% par rapport à ce qui a été prévu dans le cadre de l'élaboration du budget 2014 et supérieurs de 16.4% par rapport aux comptes de l'année 2013.

Ce type de revenus concerne en fait les participations des communes partenaires (Paudex, Belmont-sur-Lausanne, Savigny et Pully) au financement de l'Association. Par conséquent nous constatons qu'elles sont globalement inférieures d'un peu plus de CHF 750'000.00 aux prévisions incluses dans le budget 2014 et supérieures d'environ CHF 1.0 mio par rapport à celles constatées dans le cadre du bouclage des comptes 2013.

Ainsi, la participation de chacune des communes partenaires se présente de la manière suivante :

Communes	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts (en CHF)	Ecarts (en %)	Coût par habitant
Belmont-sur-Lausanne	502'654.60	488'013.00	14'641.60	3.0%	141.43
Paudex	212'898.29	232'242.00	-19'343.71	-8.3%	146.42
Pully	6'012'400.11	6'775'287.00	-762'886.89	-11.3%	341.65
Savigny	470'411.88	461'933.00	8'478.88	1.8%	142.38
Total	7'198'364.88	7'957'475.00	-759'110.12	-9.5%	277.82

Par rapport à l'année 2013, la participation des communes partenaires se présente de la manière suivante :

Communes	Comptes 2014	Comptes 2013	Ecarts (en CHF)	Ecarts (en %)
Belmont-sur-Lausanne	502'654.60	439'559.77	63'094.83	14.4%
Paudex	212'898.29	178'124.81	34'773.48	19.5%
Pully	6'012'400.11	5'156'855.71	855'544.40	16.6%
Savigny	470'411.88	411'355.58	59'056.30	14.4%
Total	7'198'364.88	6'185'895.87	1'012'469.01	16.4%

L'augmentation constatée par rapport au budget 2014, pour les Communes de Belmont-sur-Lausanne et Savigny provient pour l'essentiel de l'importante progression de la valeur du point d'impôt prise en compte entre le moment de l'élaboration du budget et celui relatif au bouclage des comptes 2014. De plus, en 2014, la Commune de Belmont-sur-Lausanne a dépassé le seuil des 3'500 habitants, augmentant ainsi le coefficient de pondération.

4. Conclusions

Le troisième exercice de l'Association « Sécurité Est Lausannois » se révèle positif. Le Comité de direction a tenu le budget présenté sans difficulté. Le coût net à charge des communes partenaires est nettement plus élevé que celui constaté lors du bouclage des comptes de l'année 2013. Ce constat s'explique par le fait que l'Association « Sécurité Est Lausannois » a, dès l'année 2014, atteint son rythme de croisière.

Dans ce contexte, la maîtrise des coûts restera pour les prochaines années, l'une des préoccupations principales du Comité de direction.

Par conséquent, nous gérerons les ressources mises à notre disposition par le Conseil intercommunal et par les communes de la façon la plus rigoureuse possible, en étant conscient que l'Association « Sécurité Est Lausannois » devra s'adapter aux évolutions à venir.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil intercommunal, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

**Le Conseil intercommunal
de l'Association «Sécurité Est lausannois»**

1. vu le préavis No 2 - 2015 du Comité de direction du 18 mai 2015,
2. vu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,

décide

1. d'adopter les comptes 2014 de l'Association de communes « Sécurité Est Lausannois ».

Approuvé par le Comité de direction dans sa séance du 18 mai 2015.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le président



G. Reichen



Le secrétaire



D-H Weber

Annexes :

- les comptes 2014
- attestation des comptes 2014 par la fiduciaire